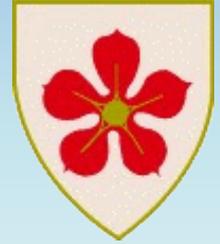


SENINGHEM

Bulletin d'informations municipales



> *Décembre 2023 numéro 33*



Inondation rue principale 06/11/23

Chers habitants,

En cette fin d'année 2023, j'ai d'abord **une pensée pour tous les peuples et pour nos concitoyens qui souffrent**, que ce soit en raison des tensions internationales ou que ce soit à cause des catastrophes naturelles, notamment les inondations, qu'ils subissent. Ce que nous réservent les mois à venir, est une question à laquelle je me garderai de répondre, tellement l'actualité peut faire chavirer les choses.

Nous le savons tous, les 3 années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes. Cette période a été pénible et contraignante : contexte sanitaire, géopolitique international, défi climatique, retour de l'inflation, flambée des énergies et tensions sociales.

Nous Elus, devons, malgré tout, relever les défis de notre quotidien et nous projeter dans l'avenir. Nous devons garder une vision optimiste et **faire encore progresser notre commune**.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé les travaux de rénovation et d'extension de notre école maternelle. Toutes les pesanteurs administratives que représentent les études préalables, les dossiers de subventions, et les marchés publics sont terminées. Place désormais à la construction et à la rénovation de ce bâtiment qui répond à un réel besoin pour notre commune. Par ailleurs, un permis d'aménager de 13 lots situés Impasse de la Madeleine, a été délivré à la Sté BATINOR. Le projet de 10 logements inclusifs en milieu rural porté par les Délices de Léa a reçu un avis favorable de la municipalité. Un terrain a été acquis pour créer une voirie de désenclavement à la zone d'implantation. Les travaux débiteront en 2024. Enfin, en partenariat avec la CC du Pays de LUMBRES, une liaison douce passant par la Vallée de Liévin et l'Impasse de la Madeleine est en cours de réalisation. Il faut développer et sécuriser les cheminements doux !

Un sujet nous préoccupe : - la **vitesse excessive** dans la traversée du centre bourg mais aussi dans nos hameaux ! La gendarmerie en a été informée. **Nous souhaitons que le « bon et bien vivre » dans notre village soit respecté.**

Notre commune, votre commune avance, évolue, et s'engage sur un avenir que nous voulons durable, positif et attractif.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement **lors de la traditionnelle Cérémonie des Vœux, le Samedi 20 JANVIER 2024 à 18h en l'église St Martin.**

Bonne lecture, Joyeux Noël et Bonne Nouvelle Année à Tous !



Le Maire, Christian Tellier

EDITO 2

VIE DE LA COMMUNE 3

ZOOM SUR LES TRAVAUX 13

CONSEILS MUNICIPAUX 19

NOS COMMERCES 20

CCPL 21

ETAT CIVIL 26

INFOS PRATIQUES 27



CEREMONIE DU 14 JUILLET

Après une cérémonie religieuse et un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, les enfants entrant au collège ont reçu des « Chèques lire ». La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur



RALLYE CARTOGRAPHIQUE

Samedi 22 juillet, le rallye cartographique organisé par « Opale Classic Tour » a fait étape dans notre commune. Nous avons ainsi pu découvrir de nombreuses voitures anciennes et de prestige. Le ravitaillement a été offert par le comité des fêtes.



OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »

Opération « Nettoyons la nature » samedi 23 septembre 2023.
Agiçons en faveur de la protection de notre environnement!



LES JOURNÉES
**Nettoyons
la nature!**

RENDEZ-VOUS LES
22, 23 ET 24 SEPTEMBRE

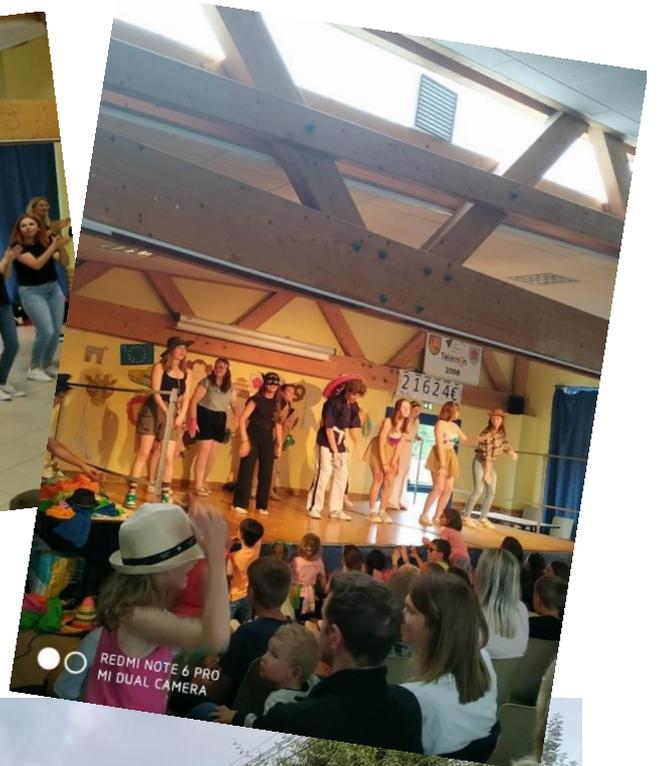


DUCASSE DU VILLAGE



La traditionnelle Ducasse de Seninghem a encore eu du succès cette année avec au programme : une randonnée le samedi soir ; un concours de pétanque, la brocante du Comité des fêtes, une démonstration de danse, un jongleur, le repas dansant et le feu d'artifice pour la journée du Dimanche ; et pour clore le tout, la fête du centre de loisirs le lundi soir.





BANQUET DES AÎNÉS



Repas des Aînés de Senninghem

Samedi 7 Octobre 2023

La Quinguette

03.21.38.26.33

Mr le Maire,
le Conseil Municipal,
la Commission Communale
d'Action Sociale,
sont heureux de votre présence
au Banquet des Aînés
et vous souhaitent Bon Appétit!

Apéritif d'Accueil
Potage aux bolets
Cassolette de la mer
Trou normand,
Joue de porc confite au vin rouge
frites, salade
Fromages
Déllice craquant spéculos/mandarine,
Café





Les activités et sorties
du club de l'amitié :
repas à la hêtraie de
Rinxent , concours de
cartes , repas à
Chantauvent



CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 11 NOVEMBRE



Mr Le Maire, en compagnie du Président des Anciens Combattants de Seninghem, du Porte Drapeau, a déposé une gerbe du souvenir au pied du monument aux Morts.



DES INONDATIONS EXCEPTIONNELLES



Des cumuls de pluies exceptionnelles courant octobre et novembre se sont abattues sur la commune ! La rue principale fût transformée en véritable torrent les 6, 10 et 14/11 entraînant malheureusement inondations et de nombreux dégâts.



PROJET DE LOGEMENTS INCLUSIFS EN MILIEU RURAL

Début 2023, j'avais le plaisir de vous présenter le projet de logements inclusifs Séniors/Jeunes adultes porteurs de handicap. Dix mois sont passés et je souhaitais vous communiquer nos dernières avancées.



Pour rappel, notre volonté est de proposer **un logement pour 5 Séniors et 5 personnes en situation de handicap** (Sous conditions de ressources). Ces logements seront adaptés aux personnes à mobilités réduites, équipés de panneaux solaires, de récupérateurs d'eau de pluie, donc économiques en consommation énergétique. Les loyers seront modérés soit pour un T2 : 330€/mois, pour un T3 : 440€/mois. (Suivant Barème 2023). La construction et la gestion seront prises en charge par le Bailleur La Foncière le Chênelet à Landrethun le Nord.



La construction d'un restaurant va permettre à nos Jeunes d'avoir un emploi adapté « à côté de leur porte », restaurant ouvert au public le midi et occasionnellement le weekend. **Une Salle Tiers-lieu**, sera mise en place pour recevoir les résidents et tout public du village et environs pour créer de l'animation, des activités avec des intervenants.



N'oublions pas un élément important au village : **le jardin, situé au centre de la structure !** Il sera partagé entre toutes les personnes souhaitant jardiner (résidents ou autres habitants) et transmettre leur savoir faire... Tel est le petit hameau que nous souhaitons mettre en place dans notre commune. (Impasse de la madeleine, à côté du futur lotissement de 13 habitations).

L'association Les Délices de Léa porte le projet, pour la conception, pour la recherche de financements et pour la construction. Lorsque ces étapes seront atteintes, **l'association en fera don à la commune** (Terrain, Bâti, parkings), **afin de garantir la pérennité de la structure créée pour les Séniors et les adultes en situation de handicap.** La Communauté de Communes du Pays de Lumbres sera également partenaire associée à ce projet.

Ce projet, que nous proposons, répond entièrement aux attentes de nombreuses familles dans notre situation. **Il a obtenu la reconnaissance de l'innovation sociale par le Conseil Départemental du Pas de Calais.**

Il propose un vrai projet de vie pour nos jeunes extraordinaires (Logement adapté, vie sociale, emploi, une gestion collective et partagée, une vraie retraite). Il est une solution pour la fin de vie des aidants que nous sommes. Son principal atout est de garantir une vie sociale jusqu'à la retraite des Jeunes... (pour rappel : pour une personne handicapée, arrivée à l'heure de la retraite, c'est l'EHPAD ou le Foyer de vie...Pouvons-nous accepter cela ?)

Depuis quelques temps nous multiplions les rendez-vous avec les services de l'Etat, le Département qui est à nos côtés depuis 18 mois, La Région, la Sous-Préfecture de St Omer et de nombreux organismes et associations en lien avec ce type de projet. Nous avons obtenu la Subvention du budget Citoyen (Merci pour vos votes). La recherche de Fonds est dirigée aussi vers les Fondations d'entreprises et les appels à Projet. Le travail est immense, mais, lorsque nous voyons ce que notre association apporte à Léa et aux Jeunes qui viennent travailler à l'atelier, **nous nous devons d'aller plus loin !** Sur cinq places, déjà 4 à 5 jeunes du secteur souhaitent intégrer ce projet innovant, dont 2 de Seninghem.

Vous serez invités prochainement à une réunion d'informations et d'échanges... Je reste également à votre disposition pour tout renseignement.

Christophe LECLERCQ – Président Les Délices de Léa



ZOOM SUR LES TRAVAUX



INSTALLATION D'UNE CAMERA SUPPLEMENTAIRE

Une nouvelle caméra est installée sur le toit de la salle , permettant d'élargir la zone de surveillance autour de celle-ci



RENFORCEMENT D'UNE BERGE

Les employés communaux ont procédé au renforcement de la berge sur une partie de la rue principale, par la mise en place d'enrochements



TRAVAUX RUE DES TILLEULS

Des travaux de déviation de la canalisation d'eau ont été entrepris dans la rue des Tilleuls



DEMEMAGEMENT DE L'ECOLE



Un déménagement de l'école rondement mené ! Merci aux 2 employés communaux et aux bénévoles.

TRAVAUX DE CLOISONNEMENT ET AMENAGEMENT DE LA SALLE



Des cloisons provisoires ont été installées dans la salle Albert Sauvage pour la création de salles de classe pendant la durée des travaux à l'école de Senninghem. Les classes nouvellement créées ont été réaménagées par les employés communaux avant la rentrée.



MARQUAGE « CHAUSSIDOU »



Marquage rue Principale de la Chaussidou entre Lumbres et Coulomby.
Une chaussée à voie centrale banalisée ou chaussidou permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques

CHANTIER ECOLE



Les travaux ont débuté à l'école lundi 16 octobre

TRAVAUX MAIRIE



Les deux portes d'entrée de la mairie ont été remplacées

ALLEE PIETONNE



Suite aux inondations, l'allée piétonne était fortement dégradée. Les employés communaux ont donc entrepris sa réfection.

REUNION DU 28 AOÛT 2023



- **Vente de la parcelle boisée Section A N° 62 « Le bois de Loeuvre pour 1670 m² :** Les propositions reçues pour cette vente vont de 4 800 à 6000€. L'offre la plus élevée vient d'une personne qui n'est pas propriétaire voisin. Il est proposé d'informer tous les candidats de cette offre à 6 000 euros et de leur demander leur avis car il a été décidé d'offrir la parcelle au plus offrant. Le Conseil Municipal accepte cette proposition



- **Maîtrise d'œuvre « VRD » pour l'accès à la zone à urbaniser, impasse de la Madeleine:** La sté B P H de Calais propose une maîtrise d'œuvre avec études pour la somme de : 3 696€ TTC. Proposition de maîtrise d'œuvre refusée par le conseil municipale



- **Dissolution AFR d'ACQUIN :** Une parcelle doit être transférée dans le patrimoine communal
- **Projet de vie inclusive en milieu rural dans la commune :** rappel du projet, des objectifs, mise en place de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

REUNION DU 30 OCTOBRE 2023



- **Proposition de réfection de la voirie « Chemin de la Vallée de Liévin » acceptée :** Le devis s'élève à 10580€ HT (dépense d'investissement)



- **Mise en place d'un contrat civique à compter du 1er Janvier 2024.** La mission à effectuer sera à préciser, puis un appel à candidature sera lancé.



- **La distribution du colis des Aînés** (à partir de 70 ans) se fera du 20 au 22/12, les colis aux employés communaux seront remis le vendredi 22 Décembre à 18h30 en mairie.
- **Présentation du bilan du centre de Loisirs** et proposition d'extension aux communes voisines avec convention



- **Rappel du projet Logement inclusif :** création d'une SCIC avec suivi par un conseil d'administration. le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que la commune soit associée comme partenaire à la création de la SCIC pour ce projet.

REUNION DU 7 DECEMBRE 2023



- **Mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle** pour les agents communaux selon les modalités suivantes : 800 € au prorata du temps de travail pour les agents percevant au maximum 23 700€, et 500€ pour l'agent qui perçoit entre 29 160 et 30840 € (versement en janvier 2024)



- **Aide financière accordée d'un montant de 200€** pour un étudiant de la commune devant effectuer un stage de 6 mois à l'étranger selon critères sociaux
- **Les travaux de rénovation de l'école Maternelle sont en bonne voie.** Une subvention de 9000€ par la FDE 62 a été attribuée pour la pompe à chaleur



- **Cérémonie des vœux :** La salle A Sauvage étant occupée par les trois classes de l'école maternelle, le Maire propose d'organiser la manifestation dans l'église « Saint Martin »



- **Départ de la secrétaire de mairie :** Son remplacement, début 2024, doit être envisagé. Une fiche de poste et un appel à candidature vont paraître prochainement.

NOS COMMERCES



INFOS TRAIL CAFE

Restauration au trail café !

Nos Planches Apéritifs

- Charcutière 12€ pour 2 personnes
- Fromagère 20€ pour 4 personnes
- Mixte Charcuterie - Fromage
- Chaude (Mozzarella, Oignon Rings, Camembert frit, Cheddar)
- Entrée du jour 3€50

Nos Plats

- Carbonnade Flamande 14.90€
- Welsh 12.90€
- Potjevleesch 10.90€
- Plats du jour 12.90€
- (Bavette – Bifteck – Rumsteak
- Camembert frit, Andouillette ...)

Nos Burgers

- Burger Welsh 10.50€
- Burger Ch'ti 10.50€
- Burger Savoyard 10.50€
- Burger Biquette 10.50€
- Double Burger 12.90€

Nos Pizzas

- Reine (Tomate, mozza, jambon, champignon frais) 9€
- Kebab (Tomate, mozzarella, kebab, oignon) 11€
- Hawaïenne (Tomate, Mozza, Jambon, Ananas) 10€
- 4 Fromages (Tomate, Mozza, Bleu, Brie, Chèvre) 11€
- Venezia (Crème fraîche, Mozza, Saumon) 12€
- Chèvre miel (Crème fraîche, Mozza, Chèvre, miel) 12€
- Ch'ti (Crème fraîche, Mozza, Jambon, Maroilles) 12€
- Savoyarde (Crème, mozza, jambon, PDT, raclette) 12€

Au choix : Bœuf, Poulet ou Veggie Supp Œuf : 1€

(Tous nos burgers sont accompagnés de frites fraîches cuites au gras de bœuf)

SUR PLACE ou A EMPORTER – 0321385455 – Du Mardi au Dimanche

Nos desserts : Mousse chocolat 2.50€ Tiramisu 2.50€ Dessert du jour 3.20€

Carte snack également disponible : saucisse – merguez – fricandelle – mexicanos – steak – nuggets – brochette grizzly – aiguillettes de poulet

INFOS

LES DELICES DE LEA



Spécialités de Noël!

★ Les délices de Léa

2 impasse du Blanc Guénon - 62380 Seninghem
03 21 38 05 92

Pour les fêtes, Léa et Blandine vous proposent leurs spécialités de saison (disponibles du 15 novembre 2023 au 31 janvier 2024) :

- **SABLÉS DE NOËL** : Sachet de 15 sablés à 5€
- **GAUFRES D'ÉTRENNES (EN BOÎTE CARTON)**
30 unités - 11€
- **GAUFRES D'ÉTRENNES (COFFRET DE NOËL)**
30 unités - 14 €
- **SABLÉS EN SACHET** - 5€
- **SABLÉS DE NOËL GRAND MODÈLE**
1€ pièce

(caramel, beurre salé ou confiture)



A réserver par téléphone. Vos commandes seront à retirer de 17h00 à 18h45 à l'atelier, le mardi, jeudi et vendredi.

LIAISONS DOUCES

Se déplacer autrement, c'est possible en Pays de Lumbres !

Le chantier des liaisons douces engagé en 2020 par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres se poursuit. Après la première voie verte entre Remilly-Wirquin et Lumbres qui passe par Elnes et Wavrans-sur-l'Aa et inaugurée en septembre 2021, trois autres sont opérationnelles !

1/ La liaison douce Acquin-Westbécourt - Lumbres, 5 km, démarre à la mairie d'Acquin-Westbécourt, rejoint le haut du coteau et traverse le golf par la voie communale puis rejoint Lumbres par une voie verte jusqu'au rond-point de la déchetterie et les liaisons existantes autour du centre aquatique jusqu'au centre-bourg.

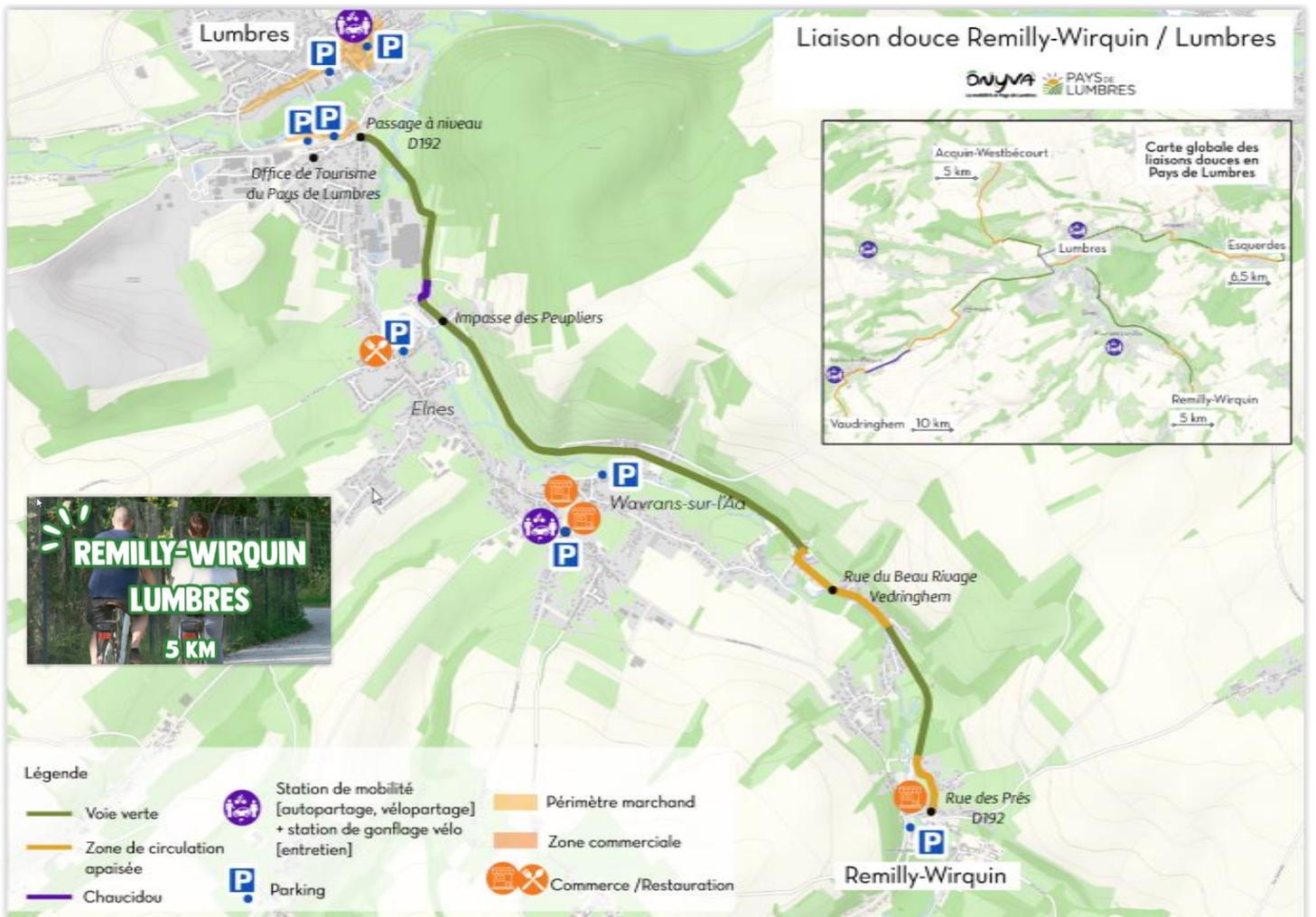
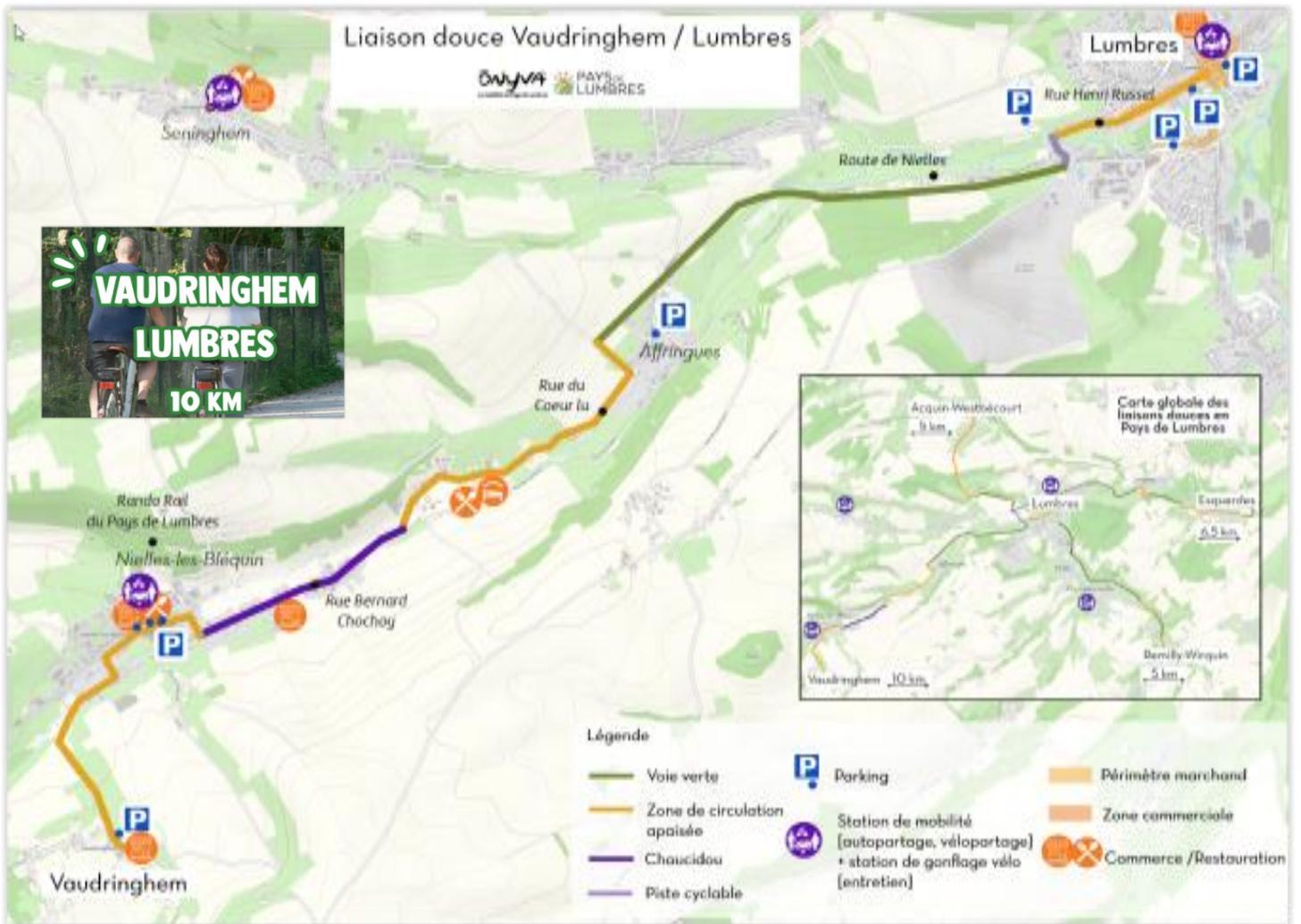
2/ La liaison douce Esquerdes-Lumbres, 6,5 km, démarre à la Maison du Papier d'Esquerdes, traverse la passerelle sur l'Aa pour aller vers le centre d'Esquerdes via des voies partagées et peu fréquentées, puis rejoint Fersinghem en voie verte le long de la ligne de chemin de fer. Arrivée ensuite sur Setques, la place en voie partagée, puis rejoint le chemin du marais jusque Liauwette en voie verte et l'entrée de Lumbres sur la Départementale en voie partagée.

3/ La liaison douce Vaudringhem - Nielles-lès-Bléquin – Affringues - Lumbres, 10 km. Depuis le centre de Vaudringhem, il faut emprunter la rue de l'Église, la route de Nielles, la route de Vaudringhem aménagées en chaudiou, puis à Nielles, la place, la rue du Geai, la rue Bernard-Chochoy, en piste cyclable bidirectionnelle puis chaudiou à la sortie de la commune à gauche vers la rue de Larre en suivant le Bléquin. La liaison passe ensuite sur Affringues en voie verte le long de la voie ferrée et du rando-rail jusqu'à l'entrée de Lumbres (Les Alouettes) en passant derrière les habitations de la route de Nielles pour arriver au rond-point de la cimenterie, direction rue Henri-Russel et centre-bourg.

Les liaisons douces visent avant tout à répondre aux besoins de déplacements quotidiens et sécurisés des habitants vers le centre-bourg de Lumbres, pôle de services et d'emplois (4 000 déplacements quotidiens vers Lumbres pour les emplois et les études). Mais ces liaisons seront également très appréciées pour les loisirs.

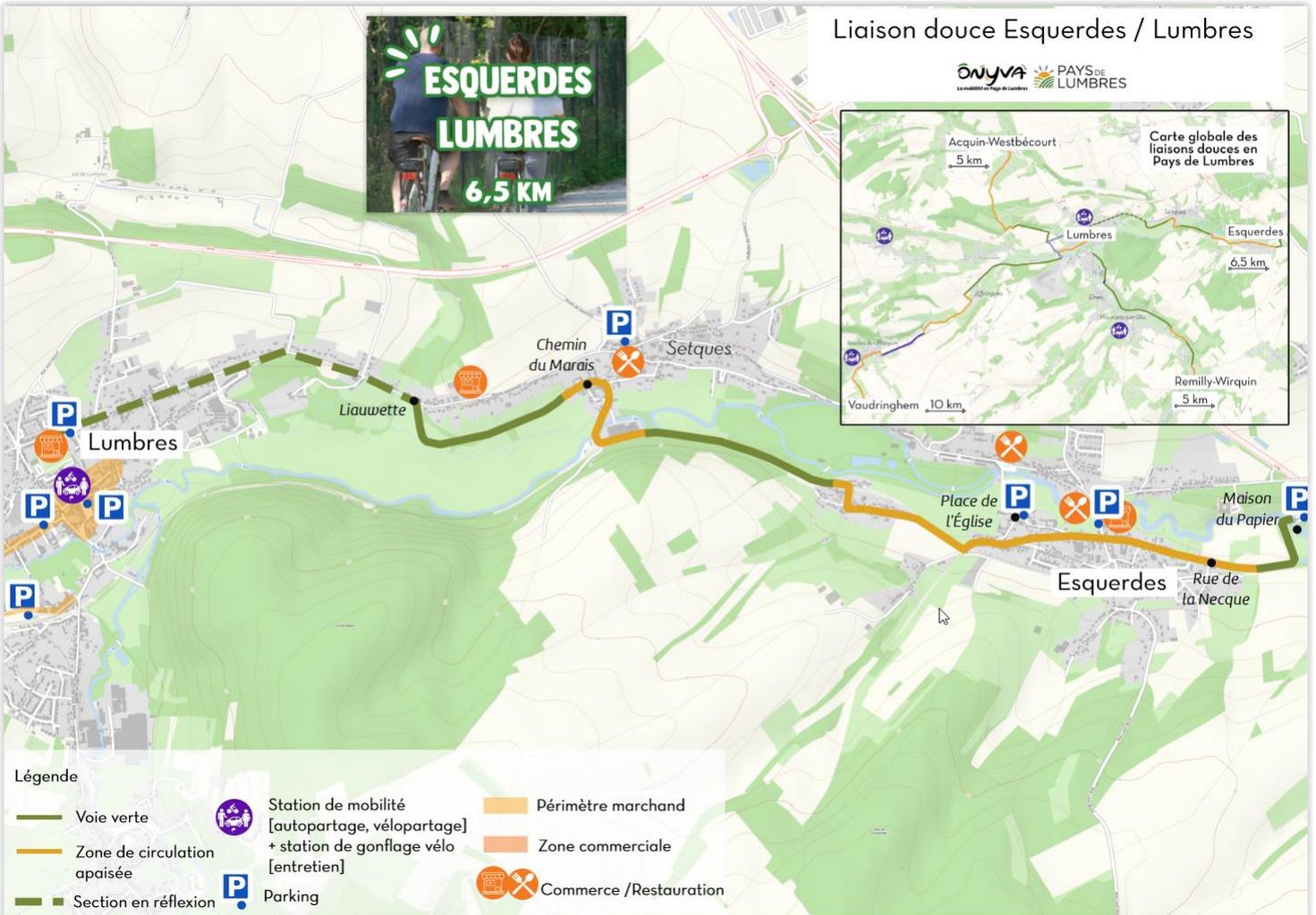
Les travaux vont se poursuivre pour quatre autres liaisons douces : Bonningues-lès-Ardres - Acquin-Westbécourt ; Coulomby – Lumbres ; Zudausques – Lumbres ; Escœuilles-Bouvelinghem – qui permettra de se reconnecter à Lumbres via Acquin-Westbécourt pour porter le total des liaisons à 65 kilomètres et ainsi relier l'ensemble des bassins de vie du Pays de Lumbres au Centre-bourg.

En parallèle, et au fur et à mesure des aménagements, 240 arceaux de stationnement de vélos vont être répartis dans les 36 communes du Pays de Lumbres et sept stations de réparation/gonflage des vélos vont venir compléter les équipements, à proximité des sept stations de mobilité. Un équipement global pour se déplacer autrement en Pays de Lumbres !



Liaison douce Esquerdes / Lumbres

ONyVA PAYS DE LUMBRES



Liaison douce Acquin-Westbécourt / Lumbres

ONyVA PAYS DE LUMBRES



Vous souhaitez utiliser un vélo à assistance électrique ?

Pensez à la location

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres vous propose la location, pour 2 ou 3 mois ! Elle est réservée aux habitants du Pays de Lumbres

et au vélopartage

Sur les 7 stations de mobilité de la CCPL :
Lumbres ; Bonningues-lès-Ardres ;
Escoeuilles ; Nielles-lès-Bléquin ;
Seninghem ; Wavrans-sur-l'Aa ;
Zudausques
0.50€ / heure

Inscrivez-vous sur le site de Clem' :
<https://paysdelumbres.clem.mobi>

Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Lumbres

-  13 Rue François Cousin, 62380 Lumbres
-  03 21 93 45 46
-  infotourisme@ccplumbres.fr
-  Communauté de Communes du Pays de Lumbres



**SE DÉPLACER AUTREMENT, C'EST POSSIBLE EN
PAYS DE LUMBRES**

Tous au compost au 1er janvier 2024 !

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) généralise le tri à la source des bio déchets à compter du 1er janvier 2024. Concrètement pour le particulier, à partir du 1er janvier, les restes de table et épluchures de légumes seront à extraire des bacs à ordures ménagères (bacs noirs)

Ils pèsent plus d'un tiers de nos ordures ménagères et sont composés d'eau à 80 %. Ils peuvent donc être valorisés en compost. La CCPL a choisi la gestion de proximité des bio déchets en favorisant le compostage individuel ou partagé. A ce jour, les bio déchets représentent 61Kg/an/habitant dans les ordures ménagères de la CCPL, soit 1 400 tonnes de déchets que l'on pourrait valoriser en compost. Concernant les végétaux en déchèterie, ils représentent 72Kg/an/habitant, soit 1 778 tonnes. Ils sont également valorisables en les compostant. La Communauté de communes propose depuis plusieurs années déjà aux habitants du territoire des composteurs individuels. L'évolution réglementaire a entraîné une accélération de la demande ces derniers mois. A ce jour, 10% des foyers de la CCPL se sont déjà dotés de composteurs auprès de nos services, mais nombre de foyers fabriquent leur propre composteur « maison » ! Vous ne voulez pas composter chez vous, c'est aussi votre droit, nous avons la solution : des composteurs collectifs ou partagés seront progressivement installés à partir de 2024 en accès libre sur le Pays de Lumbres au plus près des habitants et des entreprises (de restauration notamment). Et pourquoi pas avec un collectif citoyen dans les communes ?

Si vous souhaitez vous équiper d'un composteur individuel, au tarif de 15 euros pour une valeur réelle de 92 euros, vous pouvez en faire la demande depuis notre site internet cclplumbres.fr rubrique déchets ou en vous adressant directement à la CCPL. Le retrait s'effectue sur rendez-vous, chaque vendredi matin dans les locaux de la Maison des Services à Lumbres. N'attendez plus, lancez-vous ! Plus d'infos auprès du service prévention déchets de la CCPL au 03 21 12 94 92





NOS JOIES ET NOS PEINES...

LA CIGOGNE EST PASSEE...

- **Sacha VITAL**, est né le 23 Septembre 2023 à BLENDECQUES, de Hervé VITAL et Gaëlle DENEUVILLE domiciliés 37 rue principale à SENINGHEM.
- **Alana, Marie-Josée, Georgette MAHIER et Eléana, Christèle, Raymonde MAHIER**, sont nées le 19 Novembre 2023 à CALAIS de Guillaume MAHIER et de Katia CLEMENT domiciliés 13 A rue Principale à SENINGHEM



ILS SE SONT DIT « OUI »

- **Henri LOUCHET et Mélissa PEUTEVYNCK**, domiciliés 56 rue des Grands Bois à SENINGHEM, se sont mariés le 5 Août 2023



NOUS AVONS EU LA DOULEUR DE PERDRE

- **Mr David WACOGNE**, âgé de 52 ans, domicilié 23 rue principale à SENINGHEM, décédé à CUCQ le 4 Octobre 2023



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

90 rue Principale - 62380 SENINGHEM

03.21.39.63.81

- mairie-seninghem@wanadoo.fr

- **Mairie ouverte au public** : - le lundi de 16h30 à 19h,
le Mercredi de 9h30 à 12h, le Jeudi de 9h30 à 12h

- **Le Maire sera présent** : - le Lundi de 17h30 à 19h et
le Jeudi de 10h30 à 12h.

- une prise de rendez-vous est également possible



DECHETTERIE DE LUMBRES

Les horaires sont les suivants :

horaires d'hiver : 9h à 11h45 / 14h à 17h30 du lundi au vendredi

Samedi : 9h à 17h30 Dimanche : Fermé

<http://www.smla.fr/>

RAPPEL : Les déchèteries sont fermées les jours fériés

MAISON DES SERVICES DU PAYS DE LUMBRES

1, chemin du Pressart -62380 LUMBRES

03 21 12 94 94 accueil@ccplumbres.fr

Les horaires sont les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h

Ouverture décalée le mercredi jusqu'à 19h et le 1er et
3ème samedi de chaque mois de 9h à 12h

<http://www.cc-paysdelumbres.fr/>

LES NUMÉROS UTILES

MAIRIE de BAYENGHEM

03 21 95 03 04

MAIRIE de COULOMBY

03 21 39 65 88

MAIRIE de SENINGHEM

03 21 39 63 81

ECOLE de BAYENGHEM

09 63 26 80 06

ECOLE de COULOMBY

03 21 38 59 18

ECOLE de SENINGHEM

03 91 92 22 47

CANTINE de SENINGHEM

03 21 93 11 01

STADE de SENINGHEM

03 21 97 94 78

MÉDECIN de GARDE

03 21 71 33 33

PHARMACIE de GARDE

0 825 74 20 30

CH de ST OMER

03 21 88 70 00

CH de BOULOGNE/MER

03 21 99 33 33

CENTRE ANTIPOISON LILLE

0 800 59 59 59

SOS MAINS & DOIGTS LESQUIN

03 20 95 75 72

GENDARMERIE de LUMBRES

03 21 39 64 17

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

Où nous trouver ?



Accueil de jour - La passerelle

167 Rue de Dunkerque
62500 Saint Omer

Les professionnels proches de chez vous :



- Associations spécialisées d'aide aux victimes,
- Police,
- Gendarmerie,
- Service de justice.

Autres numéros utiles :

- Le **3919**, numéro national d'écoute anonyme et gratuit, disponible 24h/24 7j/7 et accessible aux personnes malentendantes
- En cas d'urgence : composez le **17**, numéro d'urgence Police Secours ou le **114** par SMS
- Pour le SAMU, composez le **15**
- Pour les pompiers, composez le **18**
- Pour une mise à l'abri en urgence, composez le **115**



ACCUEIL DE JOUR

POUR VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Écoute

Anonyme

Confidentiel

Gratuit

Accueil du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30



www.smageaa.fr

Agissons ensemble contre les inondations

DIAGNOSTIC GRATUIT DE VOTRE HABITATION OU DE VOTRE ENTREPRISE

Nous vous proposons un diagnostic de vulnérabilité de votre bâtiment afin d'identifier des solutions d'aménagement pour réduire les dommages des inondations.

Des travaux simples pour lutter contre les inondations

Différents projets de travaux prévus sur le territoire permettront de réduire le risque d'inondation mais le risque zéro n'existe pas. Le programme de réduction de la vulnérabilité des bâtiments face au risque inondation permet de limiter les dommages à l'aide de travaux simples et souvent peu coûteux :

- installation de barrières anti-inondation aux portes, bouches d'aération,...
- installation de clapets anti-retour sur les réseaux d'assainissement,
- achat de sacs de sable en prévision d'éventuelles inondations,...

Un technicien du SmageAa peut se rendre chez vous gratuitement afin de réaliser un diagnostic et vous proposer des solutions.



Un diagnostic, mais...

Pourquoi ?

— Parce qu'il permet d'apporter une aide et un appui technique à tous ceux qui souhaitent trouver des solutions simples pour lutter contre les inondations afin de limiter l'étendue des dommages et donc leur coût.

Quand ?

— Dès que cela vous semble nécessaire.

Combien de temps ?

— Le diagnostic peut prendre de 1h30 à 1/2 journée (la durée du diagnostic peut varier selon l'étendue du bâtiment).

Comment ?

— Il vous suffit de contacter le technicien du SmageAa pour prendre rendez-vous. Nous étudierons ensemble l'histoire de votre bâtiment face aux inondations ainsi que les différents éléments pouvant être la source des dégâts (ouvertures, réseau électrique, éléments sensibles,...)



Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux de l'Aa
Maison du papier, 15 rue Bernard Chochoy – 62380 ESQUERDES
Contact : Frédéric NURIT, Chargé de travaux
Tél : 03.21.88.98.84 – Fax : 03.21.12.02.19
Mail : fnurit@smageaa.fr

Document et diagnostics financés avec la participation de





Adresse : 7, ZAL des Rahauts –62 380 LUMBRES
Tél : 03.21.39.62.14 **Mail :** sidealf@orange.fr **site web :** www.sidealf.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 9h00-12h00

Les principaux investissements en 2023 ont été les suivants :

Assainissement Collectif :

- La mise en séparatif des réseaux d'assainissement à Lumbres sur les places Jean Jaurès et Jules Leriche, ainsi que rue Albert Thomas
- Chemisage de canalisation sous la voie SNCF Rue Pontier
- Mise en place de télésurveillance sur deux postes de refoulement à Elnes
- démarrage d'un schéma directeur pour les communes de Lumbres, Setques, Elnes et Wavrans/Aa

Eau Potable :

- Renouvellement des canalisations à Lumbres sur les places Jean Jaurès et Jules Leriche, ainsi que rue Albert Thomas
- Remplacement de la canalisation Rue de Théroüanne à Pihem (700 ml)
- Remplacement des branchements et mise en limite du domaine public des compteurs rue de la poterie et Impasse des prés à Saint Martin d'Hardinghem
- Déplacement de canalisation Rue des Tilleuls à Seningham
- Interconnexion entre le secteur d'Alquines et de la Hem Sud à Escœuilles
- Remise à niveau des compteurs de sectorisation sur l'ancien syndicat du Bléquin
- Rénovation du Réservoir de Fromental à Alquines
- Diagnostic et passage caméra dans les forages de Pihem et Dohem
- Renouvellement de la pompe du forage de Pihem
- Nettoyage annuel de l'ensemble des réservoirs sur le territoire du SIDEALF
- Remplacement d'environ 1000 compteurs sur diverses communes du SIDEALF.

Cette liste non-exhaustive représente les différents chantiers que le SIDEALF a mis en œuvre au cours de l'année 2023 afin d'améliorer et de rendre plus efficace son réseau de distribution.

Rappel : Par sécurité, il est souhaitable de contrôler régulièrement votre compteur (une fois par mois) afin de limiter le risque de fuite sur une durée importante, en effet le SIDEALF ne procède qu'à une seule relève par an.
En cas de fuite après compteur, prenez contact sans délai avec le syndicat.
D'autre part, merci de procéder à l'entretien régulier de votre puisard pour l'accès des agents à votre compteur pour l'entretien annuel.

L'Assainissement Non Collectif :

Le SIDEALF a procédé au cours de l'année 2023 au contrôle des habitations neuves et mises en vente (diagnostic assainissement).

RAPPEL :

Le SIDEALF vous rappelle les différents de moyens de paiement mis à votre disposition pour le règlement de vos factures:

- | | |
|--|-------------------------|
| - Paiement en ligne directement sur notre site internet. | - Virement bancaire |
| - Prélèvement mensuel ou à échéance | - Chèques |
| - Paiement par carte bancaire sur place | - Paiement en numéraire |

Pour faciliter vos paiements, n'hésitez pas à opter pour le prélèvement automatique mensuel !

Désormais, vous pouvez effectuer toutes vos démarches et avoir toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement du SIDEALF par le biais de notre site internet : www.sidealf.fr

Le service administratif est à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Un **service d'astreinte technique** peut être joint tous les jours 24h/24h **en cas d'urgence uniquement** au **06.88.06.63.45**.

Au nom des membres du Comité Syndical, du Personnel du SIDEALF et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2024.

Bertrand PRUVOST
Président du SIDEALF

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

➤ **Permanence de la mairie :**

- Elle sera fermée : Lundi 25/12 Mardi 26/12 et le 1^{er} janvier 2024

Retour aux permanences habituelles

à compter du Mardi 2 Janvier 2024

En cas d'Urgence contacter le Maire ou l'un des deux adjoints



- **Le recensement est obligatoire** pour tous, filles et garçons dès 16 ans
- **Bienvenue aux nouveaux habitants**, qui sont priés de se faire connaître en mairie
- **Rappel :** dans la traversée du village et des hameaux, **la vitesse est limitée à 50km/h !** Pensez aux enfants, au respect des priorités à droite, aux dangers imprévisibles...
Certains conducteurs roulent beaucoup trop vite !
- **N'oubliez pas de Consommer LOCAL !** Nos commerçants sont à votre écoute
- **En cette fin d'année**, toutes nos félicitations à **ceux qui illuminent leur maison**
- **En cas de construction**, selon l'importance des travaux, vous devez déposer en mairie, une **demande de permis de construire ou une déclaration préalable** (voir page 30)
- **Les propriétaires et les locataires** sont tenus de **nettoyer « trottoir et caniveau »** devant leur habitation
- **Un Parcours du Cœur**, au départ du stade, sera organisé en Mai 2024
- **La cérémonie des vœux** aura lieu Samedi 20 janvier à 18 h à l'église « Saint-Martin »

PROCHAINES MANIFESTATIONS !

EVENEMENTS 2024 du TRAIL CAFE

- *Samedi 3 février – Soirée Karaoké*
- *Samedi 17 février – Concours de belote*
- *Courant février, date à définir (atelier cuisine et atelier numérique)*
- *Samedi 2 Mars – Tournoi de fléchette*
- *Samedi 27 Avril - Soirée dansante*
- *Samedi 25 Mai - Concert*
- *Samedi 22 Juin – Fête de la Musique*



SOIREE THEATRE DU CLUB DE L'AMITIE

- *Samedi 16 mars 2024 19h30 salle des fêtes de COULOMBY*



TRAIL EVASION



TRAIL EVASION en Pays de Lumbres(62)

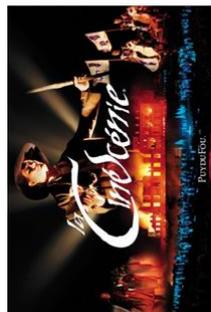
Dimanche 24 Mars 2024

**15ème Edition du TRAIL EVASION
en Pays de Lumbres**

**Courir AVEC et POUR des Enfants
Extraordinaires!**

Le comité des fêtes de SENINGHEM vous propose

Les 13 - 14 - 15 juillet 2024



Un programme sur 3 jours

- La cinésénie
- Le parc du puy du fou et son spectacle les orgues de feu
- Le musée des blindés

Renseignements et réservations

- au 03.21.93.98.66 ou 03.21.93.03.27
- inscription avant mai 2024

Prestations et tarifs

- Transport aller-retour en car
- Hébergement en chambres de 2,3, ou 4 personnes
- Pension complète du samedi soir au lundi midi (boissons incluses), sauf déjeuner libre dans le parc dimanche midi.
- Adulte: 375 €
- Enfants - de 13 ans: 290€

Possibilité de paiement en plusieurs fois, acompte de 30% à la réservation

Un Week-end au PUY du FOU

Samedi 13 juillet

Départ 10h00 de SENINGHEM
 Pause déjeuner en cours de route (non inclus)
 Vers 18h, installation à l'hôtel, repas en toute convivialité et ensuite départ pour la **CINÉSCÉNIE du PUY DU FOU**
 Vous assisterez au fabuleux spectacle, plus d'une heure et demi de spectacle féérique son et lumières sur une scène de 23 hectares avec 1200 acteurs et plus de 8000 costumes



Lundi 15 juillet

Après le petit déjeuner,
 Départ pour **SAUMUR, découverte du Musée des blindés**, une collection unique au monde de près de 800 chars et véhicules militaires, dont 250 sont exposés dans ce musée.
Déjeuner dans un restaurant troglodyte
 Retour vers SENINGHEM, arrivée dans la soirée (environ 22h)



Dimanche 14 juillet

Après le petit déjeuner, départ pour le **PARC du PUY DU FOU** journée libre



Découverte du premier parc français de divertissement historique et écologique. Vous assisterez aux différents spectacles : retrouvez la fureur des jeux du cirque avec les gladiateurs, tremblez face à l'attaque des terribles vikings, admirez le fabuleux spectacle de rapaces, vivez une aventure médiévale à grand spectacle avec « le secret de la Lance »...

Dîner animé à 20 h au Relais de poste

Dégustez des plats généreux aux saveurs locales et assistez à un véritable spectacle vivant grâce aux chanteurs interprétant des refrains d'un autre temps !
Spectacle « Les orgues de feu » à 22h30



Retour à l'hôtel



A decorative graphic featuring a central banner with the text "Joyeux Fêtes" in a cursive font. The banner is surrounded by a festive arrangement of red and gold stars and confetti. The text "Joyeux" is in dark brown, and "Fêtes" is in gold. The stars and confetti are scattered around the banner, creating a celebratory atmosphere.

Joyeux Fêtes